

Commune de LOUPERSHOUSE

(N° 30 du 06/12/2022)

1- Fermeture de la Mairie

A compter du **lundi 12 décembre 2022**, la mairie sera fermée jusqu'à une date indéterminée à ce jour. Les permanences auront lieu, comme elles le sont actuellement, les mardis et vendredis.

A titre transitoire, ces permanences seront assurées, pendant la période de fermeture du secrétariat, de 18 h à 20 h.

Des contacts pourront également être établis par messagerie électronique à l'adresse suivante :

loupershouse.mairie.de@numericable.fr

En cas d'urgence, il conviendra d'appeler le maire au numéro de téléphone suivant :
06 81 86 49 01

2- Vente de stère de bois

Les personnes intéressées par l'achat de stères de bois façonnés sont invitées à signaler leurs intentions à la mairie (passage en mairie durant les heures de permanence, message électronique, téléphone indiqué ci-dessus).

Le coût de façonnage des stères n'étant pas connu à ce jour, le prix du stère de bois ne peut être déterminé actuellement.

En conséquence, la commune procédera à une préinscription pour les personnes intéressées, préinscription qu'il sera possible d'annuler une fois le prix du stère connu avec précision.

Rappel : le nombre maximum de stères auquel il est possible de souscrire est fixé à 20 stères par foyer.

3- Collecte de sapins

Les services de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences informent qu'une collecte spécifique sera organisée pour le ramassage exclusif de sapins de Noël

le mercredi 11 janvier 2023

Ces sapins sont destinés à être valorisés sur la plateforme de compostage ; aussi les sapins décorés de neige artificielle devront être rapportés en déchetterie, ainsi que ceux placés dans des sacs à sapins.

4- Permanences Multiflux

Les permanences seront assurées par les services du SYDEME pour une nouvelle dotation en sacs multiflux (sacs bleus, sacs verts) :



Pour le 1^{er} semestre :

Vendredi 13 janvier 2023 de 13h30 à 19h00 au Mille-club



Pour le 2e semestre :

Vendredi 7 juillet 2023 de 13h30 à 19h00 au Mille-club

**Le Maire,
Le Conseil Municipal,
Le personnel communal
Vous souhaitent de très
Belles fêtes de fin d'année.
Prenez soin de vous.**

